



Mme Sabine PELSSER, Cheffe d'unité  
information et composition de l'alimentation,  
DG Santé

Mme Branka TOME, Cheffe d'unité adjointe  
indications géographiques, DG AGRI

Commission européenne

Strasbourg, le 3 mai 2022

**Objet : Résultats de l'enquête de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin**

**Non, le Nutri-Score ne discrédite pas les produits du terroir**



Madame Pelsser, Madame Tome,

Dans la perspective de la présentation par la Commission européenne d'un étiquetage nutritionnel harmonisé et obligatoire à l'avant des produits, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin l'une des 140 associations locales qui composent la première association française de défense des consommateurs, souhaite vous faire part des résultats de son enquête sur le Nutri-Score et les produits du terroir alsaciens.

Alors que les lobbys industriels prétendent que les spécialités locales seraient stigmatisées par le Nutri-Score et que cet étiquetage devrait à ce titre être discrédité, nous rendons publique aujourd'hui notre analyse, afin de démystifier cette assertion. **Souhaitant faire toute la lumière sur cet argument douteux, nous avons recueilli un échantillon de 127 références de produits, 41 aliments typiques de d'Alsace pour en calculer le Nutri-Score. Les résultats, que nous vous transmettons en pièce jointe, montrent que loin d'être systématiquement mal notés, nos produits du terroir se répartissent au contraire sur toutes les classes du Nutri-Score. A rebours des idées reçues, plus des deux tiers de ces produits obtiennent même des notes A, B ou C dans notre région.**

En vous transmettant ces données, nous souhaitons vous alerter et dénoncer le jeu des grands groupes de l'agro-alimentaire opposants au Nutri-Score, qui en instrumentalisant le capital « sympathie » dont bénéficie le patrimoine culinaire européen, cherchent avant tout à dissimuler la mauvaise qualité nutritionnelle de leurs propres produits industriels.

Le résultat de cette enquête est sans appel : le Nutri-Score ne discrédite en aucun cas les produits du terroir. Pour ces aliments, comme pour tous les autres, il a simplement pour ambition d'informer le consommateur sur la quantité et la fréquence conseillées de consommation. Essentiel pour faire face à l'augmentation préoccupante du surpoids et de l'obésité, le Nutri-Score est un outil rigoureux et

efficace, plébiscité aussi bien par les scientifiques que par les consommateurs, et déjà adopté comme modèle officiel par la France et 6 autres Etats européens<sup>1</sup>.

C'est pourquoi, dans la perspective de la sélection de l'étiquetage nutritionnel européen harmonisé et obligatoire, **nous appelons la Commission européenne à ne pas céder aux faux arguments des lobbys industriels et à choisir le Nutri-Score**, seul système permettant d'aider les consommateurs à adopter une alimentation équilibrée. Pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle et que son utilité ne soit pas affaiblie, nous recommandons qu'il s'applique à l'ensemble des aliments disposant d'une déclaration nutritionnelle obligatoire.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ces demandes. Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie d'agréer, Mesdames, mes sincères salutations.

Didier Cornu  
Président de l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin

---

<sup>1</sup> 6 Etats membres de l'Union européenne : Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, mais aussi la Suisse